



2024-50

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre le 13 mai à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 06/05/2024
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES,
Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Christian GIRARD,
Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS,
Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC
Excusés :
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Denis CLAMENS
Absent : Roland SEUX
Secrétaire de séance : Thierry SOLEILHAC

**OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET PLAN 5000 EQUIPEMENTS –
GENERATION2024-AXE 2 COURS D'ECOLES ACTIVES ET SPORTIVES**

Monsieur le Maire rappelle que le Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024, annoncé par le Président de la République le 5 septembre 2023 s'inscrit dans la continuité du Plan 5000 terrains de sport (2022-2023) et dans le prolongement des politiques publiques destinées à renforcer le lien avec le milieu scolaire : 2h de sport au collège et 30 minutes d'Activité Physique et Sportive (APQ) à l'école.

La commune de Blavozy s'inscrit totalement dans cet enjeu et souhaite donner les moyens à son école publique de jouer un rôle fondamental dans l'acquisition et l'apprentissage de certaines pratiques physiques et sportives. Ainsi elle envisage l'acquisition d'équipements sportifs pour ses cours d'école.

Ce projet estimé à 6 250 € HT est éligible à l'appel à projet plan 5000 Equipements-Génération 2024 – Axe 2 Cours d'écoles actives et sportives.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'approuver la réalisation de ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 80% au titre de l'appel à projet visé ci-avant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à projet plan 5000 Equipements-Génération 2024 – Axe 2 Cours d'écoles actives et sportives.

Vu le projet d'acquisition et d'installations d'équipements sportifs pour les cours de l'école publique Les Petits Carriers.

Considérant que la Municipalité a fait de l'accès aux activités sportives une priorité,

Considérant que le coût prévisionnel du projet s'élève à 6 250 € HT;

Considérant que ce type de projet peut être subventionné dans le cadre de l'appel à projet plan 5000 Equipements-Génération 2024 – Axe 2 Cours d'écoles actives et sportives.



2024-50

DÉCIDE :

- d'approuver le projet d'acquisition et d'installation d'équipements sportif dans les cours d'école,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du projet d'acquisition et d'installation d'équipements sportifs à l'école publique Les Petits Carriers, à hauteur de 80% du coût prévisionnel du projet selon le plan de financement suivant

Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Equipements sportifs pour cours d'école	6 245.72 €	Etat — Appel à projet 5000 équipements Génération 2024 axe 2 cours d'écoles actives et sportives	5 000.00 €
		Autofinancement	1 245.72 €
Total dépenses	6 245.72 €	Total recettes	6 245.72 €

- de charger Monsieur le Maire ou son représentant de finaliser le dossier de subvention conformément à ces décisions.

Le Maire,
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,
Thierry SOLEILHAC



Fait et délibéré le 13/05/2024
Pour extrait certifié conforme